

DON RUSNAK
THUNDER BAY – RAINY RIVER

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



DON RUSNAK
THUNDER BAY – RAINY RIVER

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATION(S)			
Date(s)	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 1 ^{er} sept. 2016	14 h-15 h	Fort Frances, Ontario	22 personnes
2. 2 sept. 2016	13 h-14 h	Thunder Bay, Ontario	19 personnes
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : X	Remplacement du mode de scrutin actuel : X	Participation électorale : X	Accessibilité et inclusion : X
Vote obligatoire : X	Vote en ligne : X	Représentation locale : X	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
La plupart des participants croient que le système actuel est faussé et n'assure pas une représentation proportionnelle adéquate.
Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)
La plupart des solutions de rechange ont fait l'objet de discussions (système de représentation proportionnelle plurinominal, scrutin à vote unique transférable, en ligne et autres). Presque tous les participants ont convenu que le nouveau système devrait être simple et pas trop complexe, qu'il ne devrait pas être un mode de scrutin en ligne, que la représentation locale est importante pour eux et que la proportionnalité est primordiale.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
 Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Il s'agit d'un manque d'éducation. Ils se sentent impuissants comme si leur vote ne comptait pas. Les Canadiens se désintéressent du gouvernement et du processus politique. L'éducation (non-partisane) est la clé.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Seulement une personne était d'avis que le vote devrait être obligatoire. Les autres participants craignaient que le vote obligatoire entraîne une grande augmentation du nombre de bulletins de vote annulés et estimaient que cela serait inconstitutionnel du fait que cela enfreindrait les droits et les pratiques des peuples autochtones.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Oui, ils en ont discuté. La plupart des participants se sont prononcés contre le scrutin en ligne parce qu'ils croient que cela pourrait enlever le caractère secret du vote.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Au moins les deux tiers des participants ont souligné qu'il faudrait tenir un référendum. La question du faible taux de participation aux élections a été mentionnée à maintes reprises et il a été convenu qu'il est nécessaire d'éduquer et d'inclure le public davantage et d'investir les sommes nécessaires à cet égard. Ils ont souligné qu'il fallait solliciter la participation des peuples autochtones et communiquer avec eux afin de connaître leur opinion et de respecter leurs volontés.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)

Assemblée publique de Fort Frances le 1^{er} septembre 2016

Une idée commune est ressortie aujourd'hui, il s'agit de la nécessité de tenir un référendum national pour fournir aux Canadiens la possibilité de choisir de façon démocratique s'ils veulent ou non changer leur manière de voter.

Commentaires relatifs à la tenue d'un référendum national

- Je suis préoccupé par le fait que nous discutons des diverses options avant même de savoir si les Canadiens désirent changer de mode de scrutin. Le public doit avoir son mot à dire dans la décision avant la prise de toute mesure.
- Je crains que ce processus actuel d'assemblées publiques soit la dernière occasion dont va disposer le public pour donner son opinion sur la réforme électorale. J'aimerais que le processus s'appuie davantage sur la participation du public.
- J'ai l'impression que le processus de discussion est faussé étant donné que très peu de gens peuvent avoir accès à ces assemblées publiques préliminaires et que les entretiens manquent de sincérité et ne sont tenus que pour la forme.
- Dans le cadre d'un référendum, il ne faudrait pas se contenter de demander « êtes-vous en faveur ou non d'une réforme électorale? », mais il faudrait plutôt demander « quel genre de réforme aimeriez-vous que nous mettions en œuvre (en donnant diverses options à partir desquelles le public pourrait faire son choix)? »
- Le système actuel n'est pas équitable et il pourrait être avantageux d'y apporter des

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

changements cependant amener les gens à se déplacer pour aller voter est plus facile à dire qu'à faire.

Commentaires sur les modes de scrutin

- Je suis en faveur d'un scrutin obligatoire au moyen de bulletins de vote – Nous devrions prendre des mesures en vue de pénaliser les gens qui ne votent pas.
- Les élections devraient se dérouler sur une période de deux jours et l'une de ces journées devrait être un dimanche pour qu'il soit plus facile d'aller voter.
- Les jours de scrutin devraient être décrétés congés statutaires, ce qui favoriserait une plus grande participation.
- Il ne faudrait pas rendre le vote obligatoire à moins que des consultations publiques soient tenues à ce sujet et que cela soit approuvé par les collectivités (autochtones) qui s'abstiennent de voter.
- Dans les juridictions qui ont recours au vote obligatoire, on observe toujours une hausse du nombre de bulletins de vote annulés. Si nous forçons à voter des gens qui ne s'intéressent pas suffisamment à la politique pour aller voter, ils vont simplement faire en sorte que leur bulletin de vote soit annulé de manière irresponsable et cela va fausser le processus électoral.
- Je ne veux pas qu'on nous impose un mode de scrutin prêtant à confusion, les choses simples sont les meilleures.
- Je m'oppose fortement au vote en ligne, cela réduirait l'anonymat et on pourrait moins voter en secret; ainsi, il deviendrait plus facile de corrompre le système et d'influer sur le vote des autres personnes.

Commentaires concernant la mise en œuvre de mesures préalables à la réforme

- Si vous changez de manière fondamentale le mode de scrutin des Canadiens, vous devez modifier la Constitution et cela exige absolument le consentement des peuples autochtones.
- J'estime que les présentateurs prennent pour acquis que les gens sont instruits et qu'ils comprennent bien le processus électoral actuel ainsi que les options proposées, mais très peu de gens le connaissent.
- Il faudrait que le public puisse avoir des explications sur les diverses options soit au bureau du député soit en ligne.
- Les gens sont capables de prendre des décisions complexes sur des enjeux complexes.-Trop souvent, nous croyons que la population est stupide, mais accordons un peu plus de respect au Canadien moyen.
- Voilà la question que les Canadiens devraient se poser : qu'attendons-nous de notre système électoral pour le siècle prochain? Nous devons penser à long terme et faire preuve d'ouverture pour envisager le meilleur mode de scrutin pour l'avenir.
- Nous devons veiller à inclure davantage les Premières Nations afin de favoriser leur représentation et de promouvoir la réconciliation.
- La plupart des participants conviennent qu'il faut en premier lieu bien informer tous les Canadiens de toutes les possibilités (ce qui prendra un bon moment) afin qu'ils soient bien au courant de toutes les incidences d'une pareille réforme.
- Nous devrions prendre le temps nécessaire pour accomplir cette réforme. Cela devrait prendre quelques années.
- Parmi les renseignements qui seront fournis aux Canadiens au chapitre des options électorales, il faudrait indiquer les modes de scrutin utilisés par chaque pays et leur degré de réussite respectif; il faudrait aussi indiquer depuis combien de temps ces modes de scrutin sont utilisés.
- Le Sénat devrait être élu par les gens au moyen d'un mode de scrutin fondé sur la représentation proportionnelle.

Commentaires sur les diverses options en matière de réforme

- La volonté des Canadiens a déjà été exprimée lors de l'élection, il faudrait maintenant

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

procéder au changement.

- Avec une liste de représentation proportionnelle, qui prend la décision déterminant qui participera/qui sera le représentant? Personne n'aime l'idée qu'un seul dirigeant de parti ou l'association de circonscription ait ce pouvoir de sélection et personne ne veut qu'une personne choisie au hasard représente la circonscription.
- Dans le cas du mode de scrutin à vote unique transférable, si plus de députés sont élus pour équilibrer la représentation, les régions à faible population seront perdantes tandis que les régions densément peuplées pourront occasionner des problèmes. Dans le cas des sièges supplémentaires recensés, comment les candidats « supplémentaires » seront-ils choisis?
- J'aimerais qu'on instaure un système de scrutin préférentiel.
- Le système de représentation proportionnelle plurinominal fonctionne bien et, car cela procure un vote pour votre circonscription et un vote pour votre parti, c'est idéal.
- Les listes de partis en vertu de la représentation proportionnelle ne sont pas équitables. Cela peut laisser le champ libre aux valets de partis qui peuvent faire leur entrée, des gens qui font des vagues et qui peuvent procéder à des changements que la population ne veut pas.
- Notre système majoritaire uninominal actuel favorise les grands partis puissants alors que le mode de scrutin préférentiel peut donner lieu à davantage de divisions dans les partis et par conséquent à plus d'options. Voulons-nous d'une douzaine de petits partis? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non.

Assemblée publique de Thunder Bay – 2 septembre 2016

Commentaires sur la tenue d'un référendum national

- Comment le gouvernement peut-il apporter des changements au système électoral sans faire de référendum et est-il possible de tenir un référendum en posant une question à laquelle on peut répondre simplement par oui ou non?
- Le référendum pourrait poser la question suivante « Voulez-vous d'un tel changement » et « que voulez-vous exactement, ceci, ceci ou cela. »
- La participation des électeurs à un référendum national est généralement faible et les référendums ne reflètent habituellement pas avec exactitude la volonté de la population en général.

Commentaires sur le mode de scrutin

- Il ne serait pas juste d'imposer le vote obligatoire et le vote en ligne n'est pas souhaitable.
- Le vote en ligne comporte un danger, dans le sens que les personnes se trouvant près de vous peuvent tenter de vous influencer.
- Le mode de scrutin en ligne peut être utilisé avec une trace documentaire écrite comportant un mécanisme de réception qui permet aux électeurs d'obtenir un reçu anonyme qu'ils peuvent consulter pour vérifier si leur vote a été compté.
- Un système de vote trop complexe ne fonctionnera pas.
- Ce que font les électeurs le jour des élections ne pose pas de problème en vertu du système majoritaire uninominal actuel, c'est la majorité disproportionnée de la Chambre qui pose un problème qu'il faut résoudre.

Commentaires concernant la mise en œuvre des mesures préalables à la réforme

- Changer quelque chose pour le plaisir de faire du changement ne sert à rien. Il faut prendre le temps dont nous avons besoin pour faire les changements de manière appropriée, que cela prenne trois ans ou dix ans.
- C'est réconfortant de constater que le gouvernement actuel est plus axé sur un mode de scrutin proportionnel si l'on considère le comité de recherche sur la réforme du système électoral, mais pour aller de l'avant, le gouvernement doit avoir le mandat de mettre en place un mode de fonctionnement proportionnel préconisant la collaboration pour toutes ses activités.
- L'éducation du public est la clé.
- Commençons par une représentation proportionnelle démocratique au Sénat!
- Nous devrions créer un groupe indépendant qui solliciterait une plus grande participation des électeurs et qui ferait de la sensibilisation à l'échelle nationale.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Les gens sont désabusés par rapport au gouvernement, la participation aux élections est faible; tant que le problème de faible participation du public au processus politique ne sera pas réglé et tant que les Canadiens ne seront pas mieux informés et plus impliqués, il ne faudrait pas faire de réforme.
- Je ne vois pas la nécessité de chambouler le système électoral actuel et je ne crois pas le gouvernement ait le mandat pour le faire. Le fait que le gouvernement doive aller cogner à la porte des gens pour leur expliquer les enjeux et les options indique qu'il n'y a peut-être pas de problème avec le système électoral actuel. Le grand public ne se préoccupe pas de ces questions.

Commentaires sur les diverses options de la réforme électoral

- La plupart des gens ici sont en faveur de la représentation proportionnelle.
- Si une réforme électoral est faite, aucun homme hétérosexuel de race blanche ne sera élu au Parlement.
- Les « composantes clés » énumérées dans la liste des options de réforme électoral ne sont pas des éléments « clés ». Est-ce que la démocratie va prendre sa place ici? Est-ce que la représentation proportionnelle va être adoptée parce que ce mode de scrutin est démocratique et toute forme de représentation proportionnelle serait préférable à ce que nous avons actuellement. Seulement quelques pays disposent du système majoritaire uninominal comme nous, la plupart des autres pays disposent du système de représentation proportionnelle. Il semble que les Libéraux ne veulent pas d'un système de représentation proportionnelle, ils préfèrent un système de scrutin préférentiel parce qu'ils pourraient ainsi bénéficier d'une fausse majorité.
- Un système de scrutin préférentiel résulterait sans doute en un plus grand nombre de bulletins de vote annulés.
- Je n'aime pas l'idée d'une liste de parti, je n'aimerais pas que quelqu'un représente sa circonscription sans connaître les gens du parti ou le représentant qui connaît la région et ses enjeux.
- Le changement à un autre système nommé système représentatif à répartition des sièges législatifs ne modifierait pas le système majoritaire uninominal actuel ni le fait que le candidat gagnant une élection siège au Parlement, cela modifierait simplement la manière dont les députés votent à la Chambre des communes, de sorte que leur vote représenterait le pourcentage par lequel ils ont remporté une élection et les députés siègeraient sur un comité à représentation proportionnelle représentant la circonscription.
- J'aimerais un système proportionnel plurinominal comprenant un vote pour la personne qui dirige la circonscription et un vote pour le parti qui dirige le pays.
- Nous devons saluer le travail des députés locaux parce qu'ils sont les représentants élus du peuple.
- Il faut enlever l'idée de parti et faire en sorte que les députés travaillent à nouveau pour leurs électeurs. Les députés travaillent au nom des citoyens qui les ont élus, ils ne sont pas là pour forcer les électeurs à suivre les lignes du parti.
- L'apathie et le détachement diminueront lorsque le mode de scrutin proportionnel sera mis en œuvre. Il a fallu des manifestations de colère et d'opposition pour que des changements soient apportés finalement, mais cela ne durera pas. Les Canadiens n'ont pas de règles fermes ou de mandat pour leur permettre de maintenir la pression. Il faudrait établir une certaine forme d'exigence.
- De nos jours, les partis comptent de nombreux whips, le fait de ne pas avoir de représentation proportionnelle va à l'encontre de la démocratie.
- Pour mener à bien la réforme électoral, il faut compter sur quelqu'un qui mandaterait les parties à faire preuve d'ouverture, car bien que le gouvernement actuel semble plus ouvert maintenant, les choses ont tendance à changer, il faut donc trouver un moyen d'inciter le gouvernement à demeurer ouvert indépendamment de qui est au pouvoir.

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électoral (ERRE)

Date :12 septembre 2016

Signature du (de la) député(e) :

DON RUSNAK

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)

131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Tel/tél. : 613-992-3150 Fax/télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016